

K.S./

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

N° D/2000 ^{N°} 109/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN
CONSEILLER A LA PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE AVEC RANG DE MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier
Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les Décrets
N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000, le N°D/2000/046/PRG/SGG
du 03 juin 2000 et le N°050/PRG/SGG du 07 juin 2000 nommant les Membres
du Gouvernement ;

VU le Décret N°D/2000/049/PRG/SGG du 07 juin 2000

D E C R E T E,

Article 1^{er} : ELHADJ Thierno Mamadou Cellou DIALLO, Ancien Ministre,
est nommé Ministre Conseiller à la Présidence de la République, Chargé
des Relations avec les Institutions Républicaines.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa
signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 29 NOV. 2000



GENERAL LANSANA CONTE